



**POUR QUE LE NUMÉRIQUE  
PROFITE À TOUS !**

**MOBILISONS-NOUS  
CONTRE L'ILLETTRISME**

## **PRÉ-PROGRAMME**

**Les 2 et 3 juin 2016 à l'ENS de LYON (site Monod-Sciences)**

Le numérique s'impose progressivement dans les environnements personnels et professionnels de tout individu, quel que soit son âge, au point que l'accès aux supports numériques et à leurs usages est devenu une condition essentielle pour l'insertion, la vie professionnelle et sociale de chacun.

S'informer sur ses droits, les faire valoir, sortir du chômage, se former, communiquer, entreprendre, s'épanouir au quotidien dans la sphère citoyenne, sociale, faire face aux évolutions du travail suppose aujourd'hui la mobilisation de compétences de base intégrant le numérique, la lecture et l'écriture.

Pour les 2 500 000 personnes confrontées à l'illettrisme dans notre pays, cette accélération peut générer de nouvelles formes d'exclusion ou d'inégalités car l'utilisation des supports numériques repose majoritairement sur l'écrit. L'illettrisme constitue donc un obstacle supplémentaire dans l'accès aux droits, aux soins, au travail, à la mobilité professionnelle, à l'échange d'informations...

Pour faire face à cet enjeu et proposer des solutions adaptées, tous les partenaires réunis par l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme (société civile, pouvoirs publics nationaux et territoriaux, partenaires sociaux...) souhaitent susciter une prise de conscience pour que chacun prenne bien la mesure des conséquences concrètes de la digitalisation pour les personnes confrontées à l'illettrisme.

Dans le même temps, les partenaires réunis par l'ANLCI souhaitent promouvoir toutes les initiatives qui tendent à rapprocher du numérique les personnes ne maîtrisant pas les compétences de base en développant des solutions qui garantissent leur accès à la lecture, à l'écriture et plus particulièrement aux usages de base du numérique.

C'est pour répondre à ce double objectif que l'ANLCI organise **les 2 et 3 juin 2016 à l'ENS de LYON (site Monod-Sciences) les Journées du numérique « Pour que le numérique profite à tous, mobilisons-nous contre l'illettrisme ».**



9h30

Accueil des participants

10h00

## Session d'ouverture : Agir ensemble pour que le numérique profite à tous

En 2013, le collectif « Agir ensemble contre l'illettrisme » a obtenu le label Grande cause nationale décerné par le Premier ministre. Les acteurs fédérés par l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme, associations, fondations, entreprises, syndicats, bénévoles et salariés qui ont accepté de s'y rassembler par-delà leurs différences de toutes natures, ont continué à déployer aux côtés des pouvoirs publics une énergie considérable pour que le recul de l'illettrisme dans notre pays puisse se poursuivre. 3 100 000 adultes étaient confrontés à l'illettrisme en 2006. Ils étaient 2 500 000 en 2012.

Pour que l'élan suscité par la Grande cause nationale ne faiblisse pas, ces acteurs ont décidé de continuer ensemble dans le cadre d'une organisation et d'une méthode de travail proposées par l'ANLCI car les défis à relever sont importants. En effet, la présence croissante du numérique dans la vie quotidienne, au travail, en famille révèle encore davantage les difficultés à l'illettrisme et peut conduire à une forme d'effacement progressif des personnes qui y sont confrontées.

Il est donc indispensable d'agir pour que les personnes ne maîtrisant pas les compétences de base qui seraient confrontées à l'utilisation des nouvelles technologies ne se retrouvent pas dans de graves difficultés.

### A partir d'interventions croisées de décideurs et d'acteurs, la session d'ouverture abordera différents aspects :

- **Quels sont les effets de la vague digitale sur les personnes confrontées à l'illettrisme ?**

Avec des interventions d'Hervé Lanouzière, Directeur général de l'Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail (**ANACT**), de Jean Deydier, Directeur général d'**Emmaüs Connect**, de Sophie Vulliet-Tavernier, Directrice des relations avec les publics et la recherche à la Commission nationale informatique et Libertés (**CNIL**) et Thibault Deloye, Conseiller référendaire à la **Cour des comptes**, de la **Cour des Comptes**.

- **Comment intégrer le numérique dans les pratiques éducatives pour offrir aux enfants et aux jeunes une pleine maîtrise de la lecture, de l'écriture et des compétences de base ?**

Avec des interventions de représentants de l'**Education nationale**, de Françoise Maine, Responsable nationale du développement de la culture numérique au **Secrétariat Général à l'Enseignement Catholique**, de Sonia De Leusse Le Guillou, Directrice de **Lecture jeunesse** et Yann Renault, Délégué général adjoint de la fédération des **Francais**.

- **Comment proposer un environnement numérique accessible et inclusif pour des adultes fâchés avec l'écrit ?**

Avec des interventions de Dominique Vernaudo Prat, Chef du département RSE à **Pôle Emploi**, de Pascale Levailant bénévole d'**AGIR ABCD**, Aurélie Tricot, Responsable de projets relation de service-pôle accueil de la Caisse Nationale des Allocations Familiales (**CNAF**).

- **Comment faire du numérique un levier pour sortir de l'illettrisme ?**

Avec des interventions de Stéphane Belluco, Responsable du Service Conseil-Formation-Réseau au **CCCA-BTP**, Maurice Monoky, Directeur de l'**AFP21** à Arras, Jean Deydier, Directeur général d'**Emmaüs Connect** et un représentant d'Organisme paritaire collecteur agréé (**OPCA**).

Réactions et regard de Bruno Devauchelle, enseignant chercheur, université de Poitiers, université catholique de Lyon -

12h00

Signature de la Charte « Pour que le numérique profite à tous, mobilisons-nous contre l'illettrisme » avec l'ensemble des membres du collectif réuni par l'ANLCI

12h30

Buffet-déjeuner et visite de l'espace AGORA : hall d'exposition présentant outils, ressources, dispositifs numériques pour agir auprès des adultes en situation d'illettrisme.

14h00

Conférence

14h45

### Cas pratiques (Premier temps) : 2 ateliers simultanés (1h30)

Pour que chacun puisse s'inspirer de ce qui marche, les solutions identifiées par l'ANLCI sur les territoires seront présentées par ceux qui les mettent en œuvre sous forme de cas pratiques. Elles donneront lieu à des échanges sur les stratégies qui ont fonctionné, les écueils à éviter, les outils utilisés, les moyens à mettre en œuvre pour que de nouvelles initiatives voient le jour plus rapidement et plus efficacement.

**1. Comment utiliser le numérique pour renforcer la citoyenneté et l'accès à la culture et aux droits des personnes confrontées à l'illettrisme ?**

- pour l'égalité d'accès aux informations et services dématérialisés
- pour l'accès autonome aux droits et à la culture

**Kit@lire** : utiliser une bibliothèque numérique nomade pour faciliter l'accès de tous à la lecture et à l'écriture -

**Centre du livre et de la lecture** en Poitou-Charentes, Poitiers

**Biblio-connection** : accompagner vers la lecture les jeunes et les personnes éloignées du livre avec une bibliothèque numérique interactive - **Salon du livre de jeunesse**, Montreuil

**NUMOOK** : créer avec les jeunes un livre numérique animé pour redonner le goût des mots - **Lecture Jeunesse**, Paris

**2. Comment mobiliser les ressources d'un territoire pour que le numérique profite à tous ?**

- pour des initiatives partenariales avec les collectivités territoriales
- pour l'égalité d'accès et d'usages au sein des « territoires numériques »

**PASS Rur@learning** : faciliter l'accès au numérique et la Formation ouverte et à distance (FOAD) pour les personnes en difficulté avec les compétences de base - **AFP2I**, Arras

**Faciliter le numérique au quotidien avec la médiathèque et les cyber-centres** - **Médiathèque Odysée** – Lomme

**Rendre accessibles les Espaces publics numériques (EPN)** aux personnes en situation d'illettrisme avec l'appui des Centres Ressources Illettrisme en Auvergne-Rhône-Alpes - **Mission régionale SGAR-ANLCI**, Auvergne-Rhône-Alpes

16h15

16h45

### Pause

### Cas pratiques (Deuxième temps) : 2 ateliers simultanés (durée 1h30) :

**3. Comment réussir l'inclusion numérique des personnes en difficulté face à l'écrit dans le monde du travail ?**

- pour l'insertion professionnelle
- pour l'évolution et la qualification professionnelle

**"Passerelles"** : mettre en œuvre de nouvelles démarches pédagogiques avec le numérique pour la formation des salariés d'Eiffage - **CRI Auvergne** - **ALPES Formation**, Clermont-Ferrand

**Renforcer les compétences de base des apprentis** pour une intégration pertinente du numérique dans le cadre de l'alternance - **CFA BTP Calvados**, Caen

**4. Comment le digital peut-il transformer les stratégies de formation et d'apprentissage des personnes en situation d'illettrisme ?**

- pour apprendre autrement, tout au long de la vie
- pour prévenir le décrochage scolaire ou réussir à sortir de l'illettrisme

**Activité dirigée multimédia** : proposer des méthodes et outils numériques pour la formation des personnes en situation d'illettrisme - **Association Compter, lire, écrire Clé**, Ermont

**Former à l'usage du numérique des salariés des chantiers d'insertion** en difficulté avec les compétences de base - **Côté Projets**, Lyon

**SMA Alpha** : utiliser le numérique pour favoriser la maîtrise des compétences de base des jeunes dans le cadre du Service Militaire Adapté - **SMA Guadeloupe**

8h30

## Accueil

9h00

## Conférence

Y aller ou pas ? Les réticences à l'entrée en formation expliquées par la théorie de préservation des ressources  
Par **Pascal Moulette**, Enseignant-chercheur à l'IUT Lumière - **Université Lyon 2**

La théorie de la préservation des ressources (Hobfoll et Shirom, 1993 ; Gorgievsky et Hobfoll, 2008) est généralement mobilisée pour expliquer les phases de gains et pertes en capital immatériel tels que connaissances, compétences, esprit d'adaptation et propension à accepter le changement. Elle explique en quoi le manque de richesse joue sur la capacité à investir pour accroître le/son capital humain. Dans le cas de l'étude des comportements des salariés en situation d'illettrisme, elle est particulièrement intéressante. Elle apporte en particulier des éclairages sur les facteurs de blocage qu'ils rencontrent face à un dispositif de formation, ou sur les facteurs qui incitent à mettre en place des stratégies défensives de fuite ou de dissimulation de leurs difficultés.

9h45

## Cas pratiques (Troisième temps) : 2 ateliers simultanés (durée 1h30)

Pour que chacun puisse s'inspirer de ce qui marche, les solutions identifiées par l'ANLCI sur les territoires seront présentées par ceux qui les mettent en œuvre sous forme de cas pratiques. Elles donneront lieu à des échanges sur les stratégies qui ont fonctionné, les écueils à éviter, les outils utilisés, les moyens à mettre en œuvre pour que de nouvelles initiatives voient le jour plus rapidement et plus efficacement.

### 5. Comment utiliser le numérique pour renforcer la citoyenneté et l'accès à la culture et aux droits des personnes confrontées à l'illettrisme ?

- pour l'égalité d'accès aux informations et services dématérialisés
- pour l'accès autonome aux droits et à la culture

**Accès aux soins** : prendre en compte les évolutions induites par le numérique dans les services de santé

**Dr Marie-Hélène METZGER**, Maître de Conférences des Universités, Praticien Hospitalier de Santé Publique, Paris

**Plateforme OIIS (Océan Indien Innovation santé)** : accompagner vers l'autonomie les personnes en situation d'illettrisme, pour que les services de l'e-santé bénéficient à tous - **Agence Régionale de Santé**, La Réunion.

**Les Bons Clics** : rapprocher les services en ligne des personnes en situation de précarité sociale -

**WeTechCare - Emmaüs Connect**

### 6. Comment mobiliser les ressources d'un territoire pour que le numérique profite à tous ?

- pour des initiatives partenariales avec les collectivités territoriales
- pour l'égalité d'accès et d'usages au sein des « territoires numériques »

**Communotic** : évaluer l'utilisation par des stagiaires en formation de base des ressources et plateformes numériques - **Région Normandie Site de Caen**

**Lorfolio** : faciliter l'accès des personnes en situation d'illettrisme à un dispositif numérique régional de portfolio -

**GIP Lorraine Parcours Métiers**, Lorraine

11h15

## Pause

11h45

## Cas pratiques (Quatrième temps) : 2 ateliers simultanés (durée 1h30)

### 7. Comment réussir l'inclusion numérique des personnes en difficulté face à l'écrit dans le monde du travail ?

- pour l'insertion professionnelle
- pour l'évolution et la qualification professionnelle

**Les savoirs fondamentaux professionnels** : utiliser le numérique pour l'insertion et l'évolution professionnelle des personnes en situation d'illettrisme - **ADRAR**, Ramonville

Accompagner les personnes en difficulté avec les compétences de base dans l'**utilisation des outils de Pôle Emploi- La Boîte aux Lettres**, Alençon

**8. Comment le digital peut-il transformer les stratégies de formation et d'apprentissage des personnes en situation d'illettrisme ?**

- pour apprendre autrement, tout au long de la vie
- pour prévenir le décrochage scolaire ou réussir à sortir de l'illettrisme

**Les voyageurs du Code** : utiliser l'apprentissage du code comme levier à l'insertion et la prévention du décrochage -

**Bibliothèques sans frontières** - France

**Redonner aux jeunes sous-main de justice le plaisir d'apprendre** en s'appuyant sur la robotique -

Association **AGIRabcd**, Isère

13h15

**Fin des journées**

## Formulaire d'inscription :

(Inscription gratuite)

[http://jdn\\_2016.eventbrite.fr](http://jdn_2016.eventbrite.fr)

ENS de Lyon (site Monod-Sciences)  
Place de l'école, Lyon 7e  
Métro arrêt Debourg (Ligne B) et tramway